

Enjeu n°2 : Faire du COB un éco territoire qui tend vers l'autosuffisance énergétique

Descriptif du projet	porteur	Montant du projet	modalités de financement	Montant plafond
1. des filières des énergies renouvelables développées				
Développement et soutien d'une filière Sitka durable, intégrée dans l'économie du Centre Ouest Bretagne	SITCOB	180 000 €	20% Aide en fonctionnement	15 000 € en 2015
Création d'un réseau de chaleur entre l'usine d'incinération de Carhaix et l'usine SYNUTRA de déshydratation du lait en poudre de lait infantile	SIRCOB	5 000 000 €	10%	500 000 €
2. un parc ancien de logements et de bâtiments rénové				
OPAH Centre Finistère	Syndicat mixte pour le développement du Centre Finistère	433 125 €	Dérogatoire 70% d'un plafond de 60 000€ par an et respect du plafond 80% d'aides publiques cumulées	42 000 € en 2015
Réhabilitation totale du groupe "Moulin à Vent " à Carhaix	Habitat 29	3 000 000 €	25,2% du coût des travaux HT (2 340 000 €)	591 000 €
3. des paysages et des bourgs authentiques préservés par une urbanisation organisée				
Soutien à l'élaboration du PLH	CC Poher		30% montant étude	10 500 € plafond
Co-Production EPCI/CG de la Programmation des logements sociaux	CC Poher		Sans incidence financière	
PDALPD, engagement d'un travail pour la création d'une instance locale d'accès au logement	CC Poher / Cg		Sans incidence financière	
FSL : proposition d'association à l'EPCI				
FSL : favoriser l'implantation d'un opérateur pour effectuer de l'intermédiation locative (AGL)	A déterminer		Sans incidence financière	
Aménagements de bourg dans le cadre du programme Patrimoine Cadre de Vie 60 000 € pour un projet ponctuel tous les 4 ans 40 000 € par tranche pour un projet en 3 tranches maximum espacées de 2 ans chacune. Un accompagnement du CAUE et de FIA est souhaité				
Aménagement entrée de ville : projet fontaine Lapic	Ville de Carhaix	333 000 €	20 %	60 000 € pour un projet ponctuel tous les 4 ans 40 000 € par tranche
Aménagement paysager pour la mise en valeur du patrimoine	Commune de Cleden	50 000 €	20 %	60 000 € pour un projet ponctuel tous les 4 ans 40 000 € par tranche
Aménagement d'un espace en centre bourg	Commune de Brennilis	60 000 €	20%	60 000 € pour un projet ponctuel tous les 4 ans 40 000 € par tranche
Aménagement du bourg : 3ème tranche	Commune de Trégourez	160 000 €	20%	40 000 € par tranche pour un projet en 3 tranches

<i>Descriptif du projet</i>	<i>porteur</i>	<i>Montant du projet</i>	<i>modalités de financement</i>	<i>Montant plafond</i>
3. des paysages et des bourgs authentiques préservés par une urbanisation organisée - SUITE				
Aménagement des rues du Moulin du Roy et de Kervoastellou	Commune de KERGLOFF	121 968 €	20%	60 000 € pour un projet ponctuel tous les 4 ans 40 000 € par tranche
Aménagement du centre bourg : 2ème tranche	Commune de Saint Thoix	240 000 €	20%	40 000 € par tranche pour un projet en 3 tranches
Aménagement du bourg : 2ème tranche	Commune de Botmeur	95 000 €	20%	40 000 € par tranche pour un projet en 3 tranches
Aménagement de la traversée du bourg de la Feuillée	Commune de la Feuillée	185 000 €	20%	60 000 € pour un projet ponctuel tous les 4 ans 40 000 € par tranche
Aménagement du bourg sur RD 42 (2ème tranche PCV)	Scrignac	572 519 €	20 %	40 000 € par tranche pour un projet en 3 tranches max
Aménagement de la rue de Trévarez en entrée de bourg sur RD 36, rue de Pont Pol et mise en accessibilité de l'accès à l'église.	Laz	572 519 €	20%	60 000 € pour un projet ponctuel
Sécurisation de l'entrée de bourg sur RD769 (Avenue Toul An Allée)	Commune de Poullaouen	750 000 €	20%	60 000 € pour un projet ponctuel 40 000 € par tranche pour un projet en 3 tranches max
Aménagement de sécurisation rue de Gourin sur RD 117 (1ère tranche)	Spézet	286 672 €	20%	40 000 € par tranche pour un projet en 3 tranches max
Réhabilitation de la friche industrielle des « Galettes de Pleyben »	CCPleyben	217 830 € phase acquisition	novateur 30% plafonnés à 60 000 €	60 000 €
Revitalisation du centre bourg soutien dans le cadre de l'AMI revitalisation habitat	Commune de Laz	896 550 €	20 % études plafonné à 10 000 € et soutien sur acquisition / travaux par avenant selon le montage du projet et les études préalables	10 000 €
Aménagement centre bourg de Gouezec soutien dans le cadre de l'AMI revitalisation habitat	Commune de Gouezec	1 760 000 €	20 % études plafonné à 10 000 € et soutien sur acquisition / travaux par avenant selon le montage du projet et les études préalables	10 000 €

<i>Descriptif du projet</i>	<i>porteur</i>	<i>Montant du projet</i>	<i>modalités de financement</i>	<i>Montant plafond</i>
3. des paysages et des bourgs authentiques préservés par une urbanisation organisée - SUITE				
Revitalisation de l'habitat en centre bourg soutien dans le cadre de l'AMI revitalisation habitat	Commune de Cloître Pleyben	370 000 €	20 % études plafonné à 10 000 € et soutien sur acquisition / travaux par avenant selon le montage du projet et les études préalables	10 000 €
Schéma vélo La territorialisation du Schéma vélo départemental pour la période 2015-2020 est en cours, dans la perspective du vote du nouveau Schéma à l'automne 2015, déclinant EPCI par EPCI les priorités d'intervention ou de cofinancement partagées entre le Département et les territoires. Un avenant ultérieur au contrat déclinera le volet territorialisé du Schéma vélo. Les intentions d'actions ci-après sont d'ores et déjà identifiées par les partenaires et pourront faire l'objet d'un financement du Département, éventuellement avant l'avenant, après analyse.				200 000 €
1) Liaison douce entrée de l'agglomération	Commune de Lennon	65 000 €	Taux du Schéma vélo actuel (50% en aggro, 80% hors agglomération), hors partie dédiée aux piétons	16 250 €
2) Liaison piétonne et cyclable entre le canal, la voie verte de Pont-Triffen et le bourg de Landeleau	A déterminer	Action qui sera portée par le Conseil général, une participation de la commune sera recherchée		
EAU ET ASSAINISSEMENT les montants plafonds indiqués en italique sont des estimations. Ils seront à déterminer en fonction des montants réels des travaux				
Remise aux normes de la station d'épuration travaux et études	Commune de La Feuillée	368 025 €	30% sur les études -15% de 50% des travaux de renouvellement et 15% de la totalité des travaux sur nouveau traitement Taux global 10.6 %	38 904 €
Protection des captages d'eau potable : indemnisation acquisition terrain	Commune de Braspart	90 000 €	taux 30%	27 000 €
Création d'une station d'épuration et d'un réseau de collecte des eaux usées	Commune de Braspart	1 700 000 €	taux 25% (15 +10% P1) (plafonnement de la subvention pour le réseau égal à 2 fois le coût de la station)	425 000 €
Station de traitement des matières de vidange	Commune de Carhaix	250 000 €	25% (15 +10 % P1)	62 500 €
Rénovation l'usine de traitement	Commune de Lothey	300 000 €	25 % de 50 % du montant des travaux	37 500 €
Protection des captages de Ty Chanu	Commune de Leuhan	100 000 €	indemnisation 30 % travaux 25 %	30 000 €
Création d'une nouvelle filière de traitement des eaux usées	Commune de Plonévez du Faou	1 000 000 €	25% (15 +10% P1) pour le réseau de transfert et 25% (15+10% P1) de 50% du coût de la station	170 000 €
Mise à l'équilibre pour l'usine d'eau potable de Moguérou	Commune de Saint Thoïs	234 000 €	25 % de 50 % du montant de l'usine	30 000 €
Mise à l'équilibre + reminéralisation Usine eau potable de Ty Berthou	Commune de Saint Thoïs	187 000 €	25 % de 50 % du montant de l'usine	24 000 €
Protection des périmètres de captage	Commune de Saint Thoïs	358 000 €	indemnisation 30% travaux 25%	108 000 €

<i>Descriptif du projet</i>	<i>porteur</i>	<i>Montant du projet</i>	<i>modalités de financement</i>	<i>Montant plafond</i>
3. des paysages et des bourgs authentiques préservés par une urbanisation organisée - SUITE				
Assainissement collectif du bourg du Cloître Pleyben	Commune de Cloître Pleyben	825 000 €	taux 25% (plafonnement de la subvention pour le réseau égal à 2 fois le coût de la station)	200 000€
Sécurisation du Stanger vers Poher	Châteauneuf Poher	327 600 €	25% + 7 % si prise de compétence (extension du SIE Poher)	82 000 €
Sécurisation du Poher vers Châteauneuf	Châteauneuf Poher	1 603 000 €	25% + 7 % si prise de compétence (extension du SIE Poher)	408 000 €
Restructuration d'une usine d'eau potable	Châteauneuf	2 000 000 €	25% de 50% du coût de l'usine	250 000 €
Restructuration d'une usine d'eau potable	SIE Poher	1 500 000 €	25% de 50% du coût de l'usine	187 500 €
Interconnexion avec Saint Goazec	Laz	280 000 €	25%	70 000 €
Travaux de protection des captages d'eau préconisés dans la DUP	Syndicat du Stanger	200 000 €	25% de la part rurale	15 000 €
Schéma directeur d'alimentation et de sécurisation en eau potable (gouvernance + sécurisation)	Syndicat des eaux du Poher	80 000 €	30%	24 000 €
Étude patrimoniale et tarifaire en eau potable	Commune de Saint Thoïs	20 000 €	30%	6 000 €
Traitement des pesticides	Trégourez	55 900 €	25%	13 975 €
Déplacement de la déchèterie	CC de Châteauneuf du Faou	1 200 000 €	Montant et modalités à déterminer en fonction des engagements des cofinanceurs	Avenant
TOTAL				4 457 879 €
Fonctionnement 2015				57 000 €
Investissement				4 400 879 €